

LIVRET DE FORMATION
ANIMATEUR EDUCATEUR
ESCRIME SPORTIVE

Nom :

Prénom :

Date de début de formation :

..... / /

INSTITUT DE FORMATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME - IFFE

TOUR GALLIEN II - 36 avenue du GÉNÉRAL DE GAULLE - 93170 BAGNOLET

Téléphone : 01 43 62 20 86 iffe@escrime-ffe.fr

<http://escrime-institut-ffe.fr/>

OF de Formation professionnelle continue

N°Siret 514668097400029 APE

8559A

N° de déclaration d'activité 11930604693 art.L 6351-1



IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

PHOTO

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

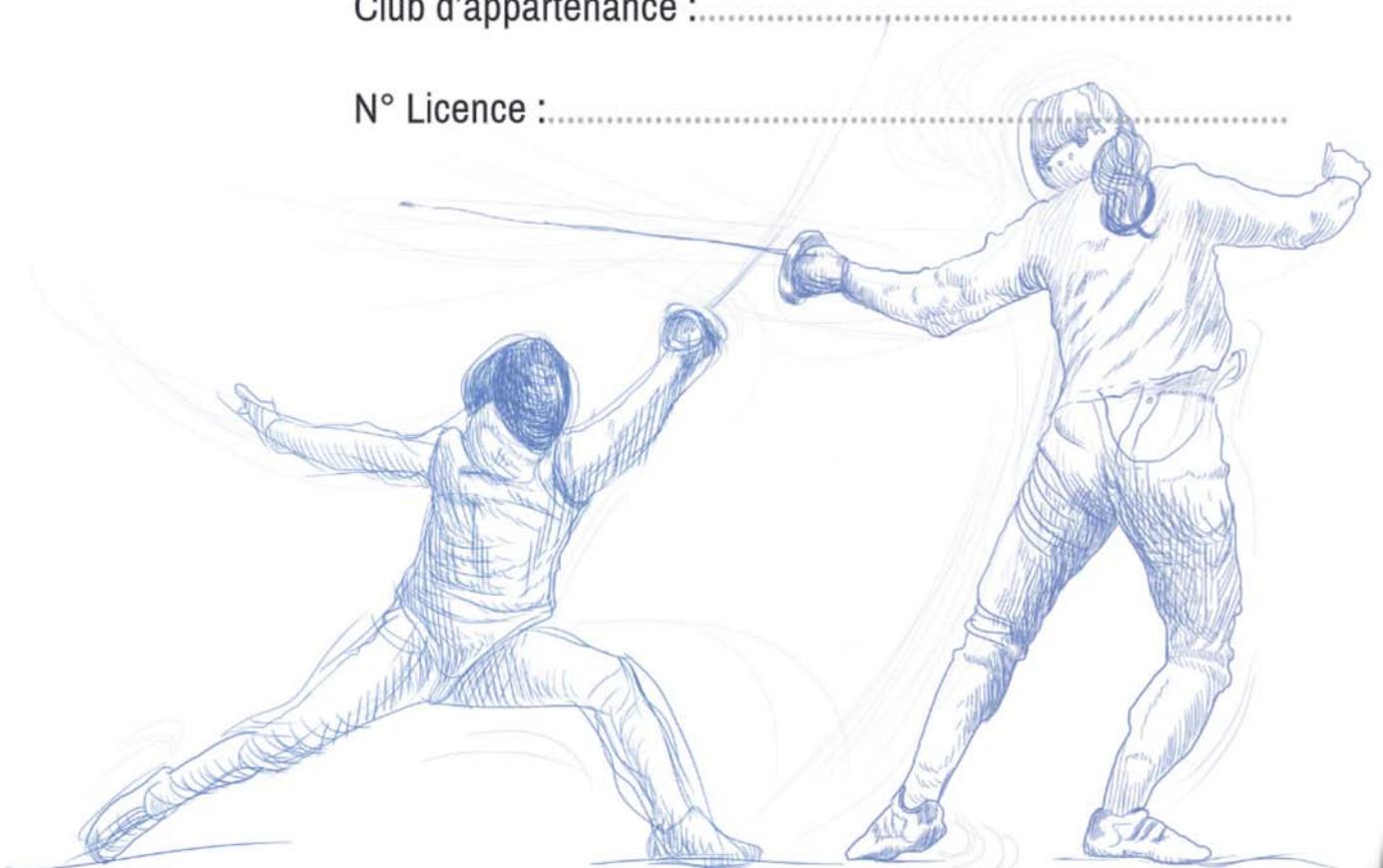
.....
.....
.....
.....

Téléphone :

Mail :

Club d'appartenance :

N° Licence :



LA FORMATION À TRAVERS LE LIVRET

■ La formation du livret

→ La formation en alternance du stagiaire s'organise autour :

D'un stage pédagogique de 40 heures au sein d'une structure d'accueil, club, comité, sous la responsabilité d'un tuteur diplômé d'État.

D'une formation théorique et pratique de 60h organisée par la ligue ou la zone, sous la responsabilité d'un cadre technique ou de son représentant, membre de l'équipe technique régionale.

→ Le livret de formation est l'outil de communication :

Il crée du lien entre le candidat, la structure d'accueil et l'organisme de formation.

Il constitue le résumé du parcours de la formation initiale du candidat.

Il permet de donner aux formateurs des diplômes professionnels CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, une vision du profil du candidat.

■ Les buts du livret

Préciser le contenu des modules de formation.

Échanger les observations entre la structure et l'organisme de formation.

Valider la participation et l'implication du candidat.

Évaluer et certifier les différentes compétences.

■ L'utilisation du livret

→ Le livret est personnel. Il est remis au stagiaire en début du cycle de formation :

Il est renseigné et géré par le stagiaire.

Il est renseigné par l'équipe des formateurs qui valide la présence du stagiaire aux regroupements et aux stages.

Il est mis à la disposition du tuteur qui le remplira périodiquement.

Il est remis au Président et au tuteur lors de l'évaluation du candidat aux épreuves M1 B (animateur), et M5 B (éducateur).

→ Ce livret est indispensable pour une candidature à un diplôme supérieur ainsi que lors d'une demande d'équivalence.

LE RÔLE DES DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS

■ Le rôle du tuteur

L'organisation des formations, préparant aux certifications fédérales ou aux diplômes inscrits au RNCP, ménage une place importante à la fonction tutorale.

→ Le tuteur est l'acteur central du dispositif de formation :

Il est le responsable de la formation en alternance du stagiaire au sein de la structure d'accueil (présence, évaluation, conseils...)

Il est l'expert qui permet de faire le lien entre les connaissances académiques et les réponses en situation à apporter aux interrogations du stagiaire.

Il est l'enseignant qui transmet ses savoir-faire techniques et pédagogiques.

Il est l'accompagnateur du stagiaire pour la préparation du diplôme.

→ Le tuteur accueille et installe le stagiaire dans la structure :

Il informe les personnes concernées par l'intervention du stagiaire (dirigeants du club, gardien des lieux, parents, pratiquants...)

Il planifie l'emploi du temps du stagiaire et les progressions ; il supervise les premières séances

Il le sensibilise aux règles de sécurité : conformité de la tenue, prévention sur les risques d'incidents lors de l'utilisation des armes, utilisation rationnelle de l'espace, gestion des différents publics...

→ Le tuteur assure le suivi pédagogique du stagiaire :

Il veille à la transmission de la culture, de la terminologie et des rites spécifiques à l'escrime.

Il explique le fonctionnement du club et fixe les tâches complémentaires mises en place rangement et entretien du matériel...

Il aide à la conception des cycles et des séances.

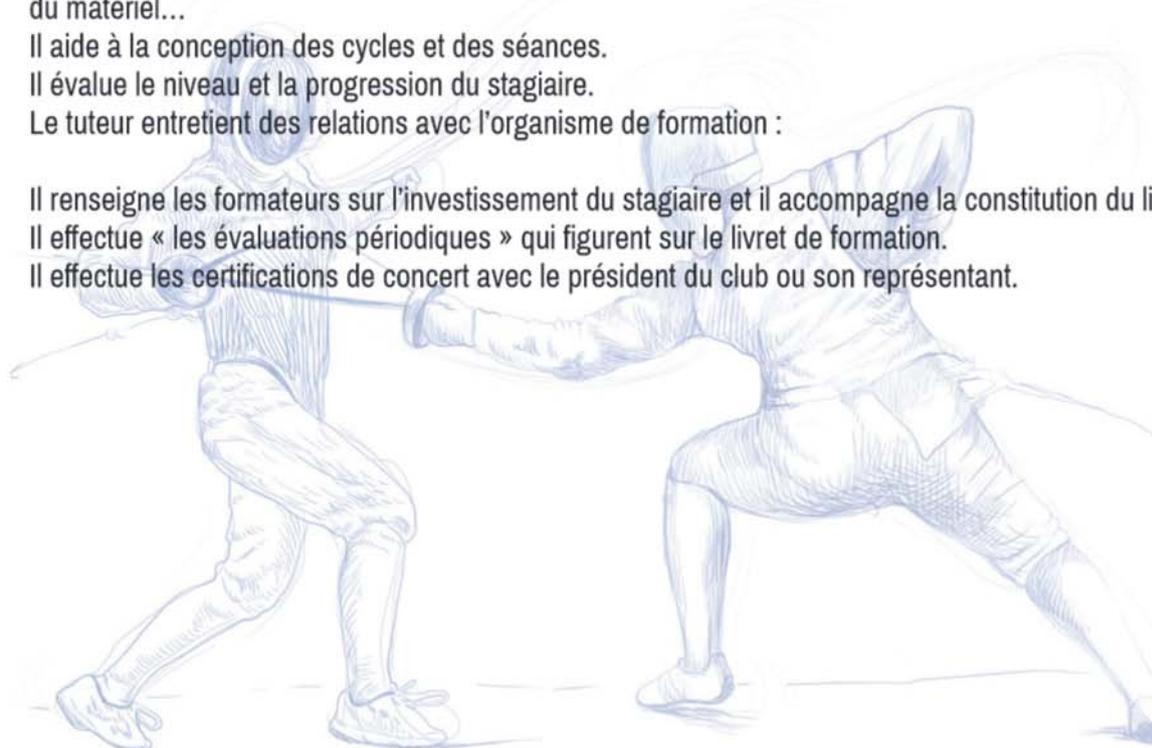
Il évalue le niveau et la progression du stagiaire.

Le tuteur entretient des relations avec l'organisme de formation :

Il renseigne les formateurs sur l'investissement du stagiaire et il accompagne la constitution du livret.

Il effectue « les évaluations périodiques » qui figurent sur le livret de formation.

Il effectue les certifications de concert avec le président du club ou son représentant.



■ Le rôle de la structure d'accueil

➔ La structure d'accueil (club, comité départemental ...) :

Elle confie au stagiaire un public de pratiquants licenciés à la FFE.
Elle est en conformité avec la réglementation de la fédération française d'escrime en ce qui concerne, les tenues, les armes, les masques et les gants, mis à disposition de son public.
Elle propose des conditions favorables à la formation du stagiaire.
Elle met à disposition le petit matériel pédagogique nécessaire à la réalisation de séances.
Elle participe, autant que possible, à l'équipement de protection individuel du stagiaire, notamment le plastron.

■ Le rôle du stagiaire

En respectant le principe de l'alternance, le stagiaire est tantôt en situation pédagogique dans sa structure d'accueil, tantôt il participe aux actions prévues par son organisme de formation, généralement la ligue d'escrime.

➔ Le stagiaire est soumis aux règlements intérieurs des organismes de formation et des structures d'accueil.

Il prend en charge, les groupes qui lui sont confiés, anime et enseigne avec implication.
Il participe aux regroupements et stages prévus au programme de la formation ainsi qu'aux missions et tâches, définies par sa structure.
Il renseigne régulièrement son livret de formation.



1 Animateur Fédéral



IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Président de la structure :

IDENTIFICATION DU TUTEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone :

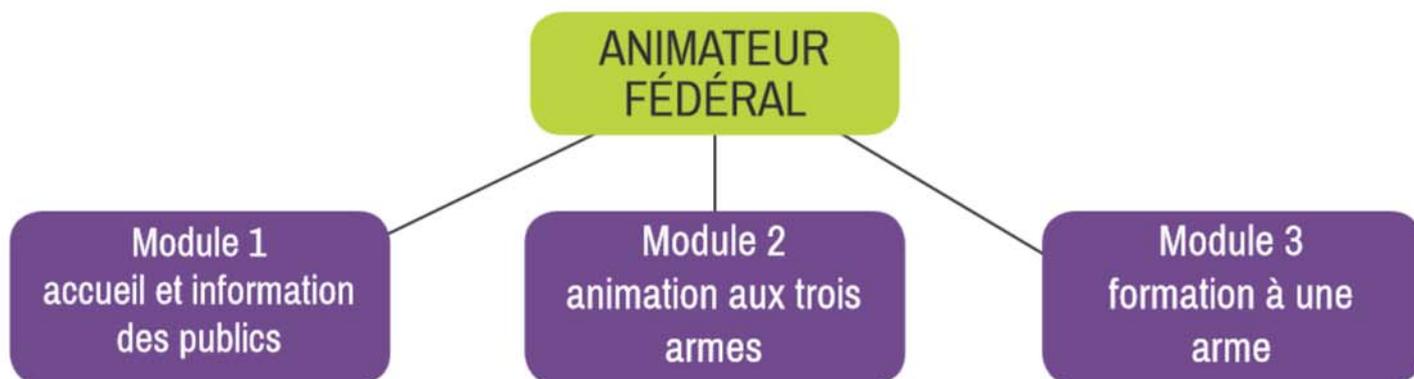
Courriel :

Qualifications professionnelles :

.....

.....

COMPÉTENCES REQUISES POUR OBTENIR LE DIPLÔME D'ANIMATEUR FÉDÉRAL EN ESCRIME SPORTIVE



Le diplôme d'animateur s'obtient à une arme, celle choisie pour le module 3.
Il est possible d'être animateur à plusieurs armes.

MODULES DE COMPÉTENCES

MODULE 1 : Accueil et formation

- Accueillir en toute sécurité et convivialité
- Échanger avec le public (enfants, adolescents, adultes et seniors)
- Connaître l'essentiel du règlement des épreuves
- Préparer et entretenir le matériel
- Prendre en main et gérer les groupes

MODULE 2 : Animation aux trois armes

- Gérer un échauffement adapté au public de façon ludique et rationnelle
- Animer des séances de découverte au trois armes
- Transmettre l'éthique et les valeurs de l'escrime

MODULE 3 : Formation de jeunes à une arme

- Placer les publics en condition d'apprentissage et assurer les remédiations
- Maîtriser et démontrer des échanges justifiant l'exécution des actions simples
- Proposer une progression pédagogique
- Gérer le bon déroulement des phrases de combat
- Évaluer les progrès et les acquis

OUTILS DE CERTIFICATION

M1A: ECRIT (QCM): le règlement et les connaissances fondamentales

M1B: BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE effectué par le président et le tuteur du candidat (contrôle continu et bilan à la fin de la formation)

M2A: Animation d'une LEÇON COLLECTIVE de découverte ou d'initiation pour 6 élèves au minimum (40 minutes) à une arme tirée au sort (discipline optionnelle)

M3A: QCM portant sur les connaissances théoriques et le règlement des épreuves de jeunes

M3B: Réalisation de 5 duos imposés mettant en évidence les connaissances et la maîtrise technique à une arme

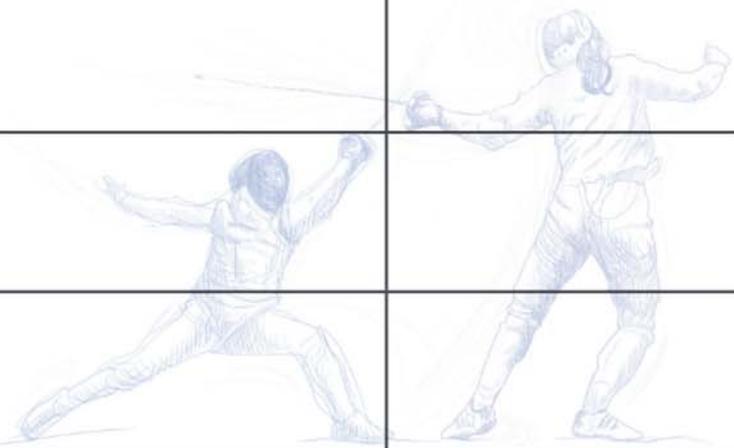


NATURE DE L'INTERVENTION DANS LA STRUCTURE

■ Les objectifs de la structure :

--

■ Description des actions du stagiaire dans la structure :

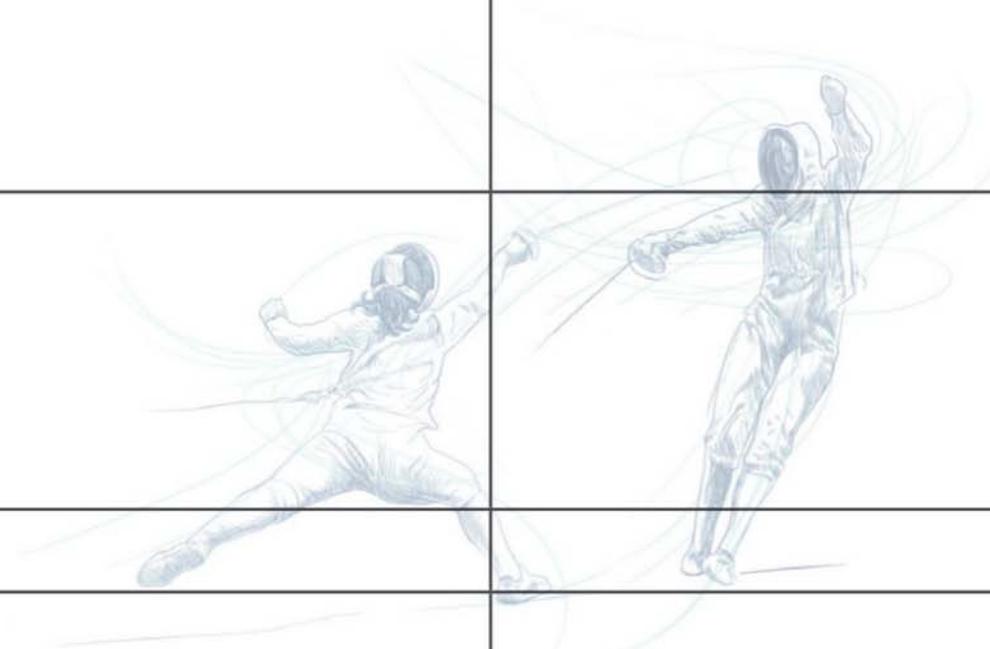
	Description du groupe : effectif, âge, mixité	Niveau de pratique Choix de l'arme	Dates Créneaux horaires
Groupe 1			
Groupe 2			
Groupe 3			

■ Le projet du stagiaire et les objectifs pour chaque public :

--

BILAN DU STAGE PEDAGOGIQUE

Fiche à remplir par le stagiaire à l'intention du tuteur et des formateurs

	Bilan 1 après 20h	Bilan 2 après 40h
Descriptif des actions menées en structure		
Analyse et bilan		
Besoins en formation		
Visa du tuteur		
Visa du formateur		

APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES

■ Effectuées par le tuteur en cours de formation

			
	NON ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION	ACQUIS
PONCTUALITÉ			
ASSIDUITÉ			
DISPONIBILITÉ			
ATTITUDE PÉDAGOGIQUE			
INTÉGRATION DANS LA STRUCTURE			
Appréciation générale du tuteur :			
			
Date :	Signature du tuteur :		

CERTIFICATION DES ACTIONS MENEES EN STRUCTURE

EPREUVE M1B : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE

ANIMATEUR

NOM :	Signature du candidat
Prénom :	
Jury 1 : Président du club	Signature du Jury 1 :
	Date
Jury 2 : Tuteur du candidat	Signature du Jury 2 :
	Date

COMPÉTENCES			
	NON ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION	ACQUIS
Attitude, comportement, ponctualité			
Préparation du matériel adaptée			
Gestion du groupe : échauffement, animation en toute sécurité			
BILAN de l'évaluation de l'épreuve 1B			

Conseils au candidat (obligatoire en cas de non-validation de l'épreuve)

--

CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME

COMPÉTENCES			
	NON ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION	ACQUIS
1- ACCUEIL ET INFORMATION DES PUBLICS			
JURYS	Nom : Nom :	Qualification : Qualification :	
2- ANIMATION AUX TROIS ARMES			
JURYS	Nom : Nom :	Qualification : Qualification :	
3- FORMATION DES JEUNES A UNE ARME <div style="text-align: right; margin-right: 20px;"> FLEURET <input type="checkbox"/> ÉPÉE <input type="checkbox"/> SABRE <input type="checkbox"/> </div>			
JURYS	Nom : Nom :	Qualification : Qualification :	

LE JURY TERMINAL

➔ COMPOSE D'UN CADRE TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME :

NomPrénom.....Signature

➔ RÉUNI LE ____ / ____ / _____

DÉCERNE LE DIPLOME :

ANIMATEUR FÉDÉRAL ESCRIME SPORTIVE

À Madame, Monsieur :

N°																			
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Lettre : « A » pour animateur, « E » pour éducateur.

Chiffre : « 1 » pour masculin, « 2 » pour féminin.

Numéro de ligue.

Numéro du département d'exercice du candidat. Numéro d'année d'obtention : « 10 » pour 2010, « 11 » pour 2011, etc.

Numéro à 4 chiffres attribué par ligue du 1er admis au « X » reçu.

2

Educateur Fédéral



IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Président de la structure :

IDENTIFICATION DU TUTEUR

Nom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

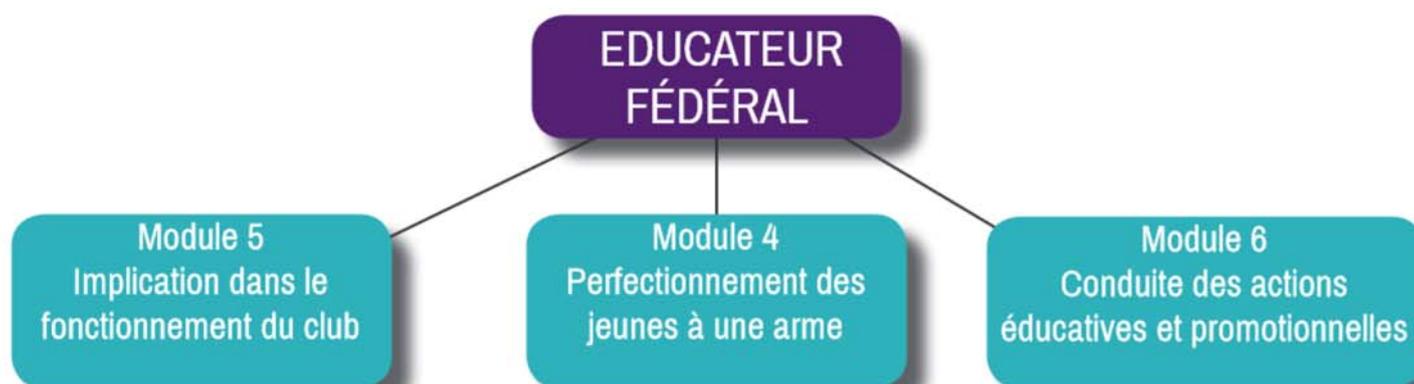
Courriel :

Qualifications professionnelles :

.....

.....

COMPÉTENCES REQUISES POUR OBTENIR LE DIPLÔME D'ÉDUCATEUR FÉDÉRAL EN ESCRIME SPORTIVE



Le diplôme d'animateur s'obtient à une arme, celle choisie pour les modules 4 et 6.
Il est possible d'être éducateur à plusieurs armes.

MODULES DE COMPÉTENCES

MODULE 4 : assurer le perfectionnement des jeunes à une arme

- Proposer des exercices de type mécanique en situation de coopération à une arme
- Proposer des exercices à la dominante technico-tactique en situation d'opposition à une arme
- Assurer les débriefings
- Donner une leçon individuelle simple
- Intégrer à la séance des exercices orientés vers la compétition (durée des combats, formules, etc.)

MODULE 5 : s'impliquer dans le fonctionnement du club

- Entretien et gérer le matériel
- Organiser des rencontres adaptées au jeunes et aux adultes loisirs
- S'intéresser à la vie associative, rendre des comptes aux responsables de la structure, et véhiculer les informations



MODULE 6 : conduire une action éducative et promotionnelle de son activité

- Élaborer et présenter au public une programmation simple de séances en tenant compte des objectifs
- Évaluer les effets de la démarche d'enseignement en escrime sportive
- Proposer et diriger des séances d'initiation à l'arbitrage à une arme

OUTILS DE CERTIFICATION

M4A : présentation d'une séance de PEDAGOGIE COLLECTIVE avec armes pour 6 élèves au minimum (préparation écrite, durée 40 minutes) Entretien avec le jury 10 minutes.

M4B : présentation d'une LEÇON INDIVIDUELLE à thème (durée 15 à 20 minutes) progression prévue par le référentiel de formation.

M4C : ANALYSE D'UN ASSAUT à partir de l'étude d'un document vidéo portant sur une épreuve de minimes ou cadets (durée 20 minutes, présentation et échange avec le

M5A : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE (club, ligue ou comité) (contrôle continu et bilan à la fin de la formation) évaluation effectuée par le président de la structure et le tuteur du candidat.

M5B : ECRIT (vie associative réglementation fédérale) 1 heure

M6A : Présentation d'un DOSSIER RELATANT UNE DEMARCHE D'ENSEIGNEMENT (Objectifs, progression sur 6 séances, approche de l'arbitrage, bilan) durée 30 minutes (exposé 20 min entretien 10 min)

M6B : CONNAISSANCE DU REGLEMENT D'ARBITRAGE : QCM
Les candidats arbitres régionaux en formation sont exemptés de cette épreuve

NATURE DE L'INTERVENTION DANS LA STRUCTURE

■ Les objectifs de la structure :

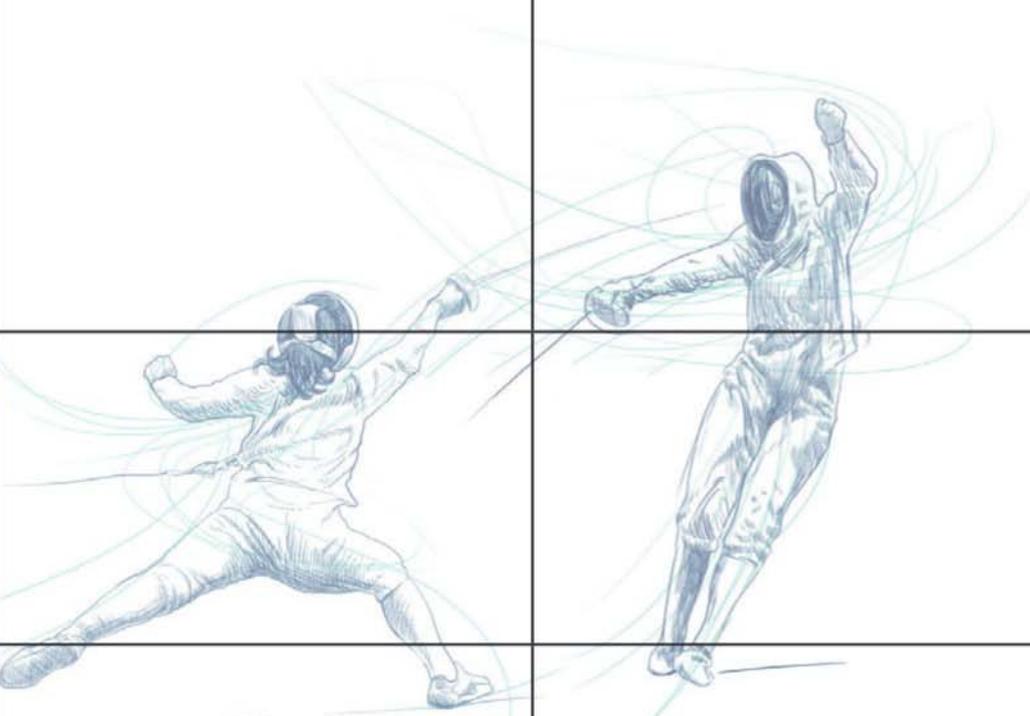
■ Description des actions du stagiaire dans la structure :

	Description du groupe : effectif, âge, mixité	Niveau de pratique Choix de l'arme	Dates Créneaux horaires
Groupe 1			
Groupe 2			
Groupe 3			

■ Le projet du stagiaire et les objectifs pour chaque public :

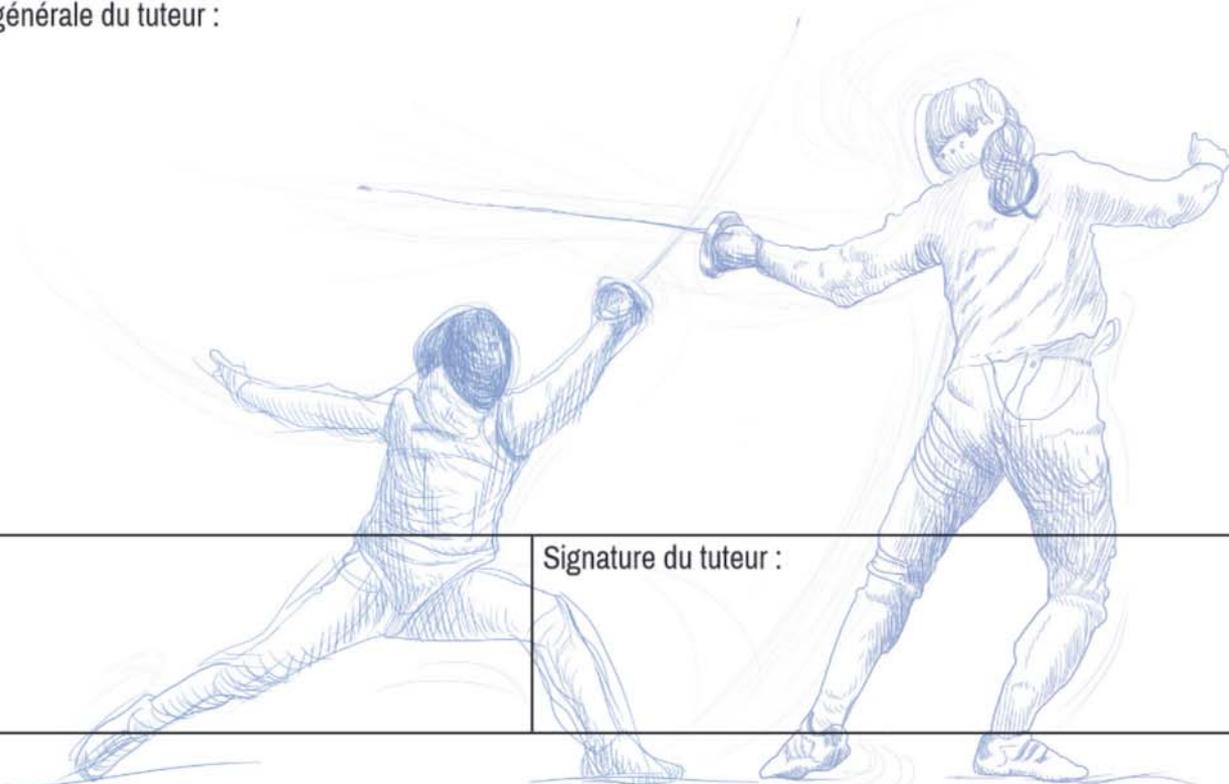
BILAN DU STAGE PÉDAGOGIQUE

Fiche à remplir par le stagiaire à l'intention du tuteur et des formateurs

	Bilan 1 après 20h	Bilan 2 après 40h
Descriptif des actions menées en structure		
Analyse et bilan		
Besoins en formation		
Visa du tuteur		
Visa du formateur		

APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES

■ Effectuées par le tuteur en cours de formation

			
	NON ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION	ACQUIS
PONCTUALITÉ			
ASSIDUITÉ			
DISPONIBILITÉ			
ATTITUDE PÉDAGOGIQUE			
INTÉGRATION DANS LA STRUCTURE			
Appréciation générale du tuteur :			
			
Date :	Signature du tuteur :		

CERTIFICATION DES ACTIONS MENÉES EN STRUCTURE

EPREUVE M5A : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE : EDUCATEUR			
NOM :	Signature du candidat		
Prénom :			
Jury 1 : Président du club	Signature du Jury 1 :		
	Date :		
Jury 2 : Tuteur du candidat	Signature du Jury 2 :		
	Date :		
COMPÉTENCES			
	NON ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION	ACQUIS
Capacité à diriger des séances collectives en club			
Gestion du stock, entretien et réparation du matériel			
Organisation de manifestations (rencontres, compétitions, réunions, fêtes du club, forum...) Participation à la vie associative			
BILAN de l'évaluation de l'épreuve 5A			
Conseils au candidat (obligatoire en cas de non-validation de l'épreuve)			

CERTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES MODULES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

COMPÉTENCES			
	NON ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION	ACQUIS
4- PERFECTIONNEMENT À UNE ARME			
JURYS	Nom : Nom :	Qualification : Qualification :	
5- IMPLICATION DANS LE FONCTIONNEMENT DU CLUB			
JURYS	Nom : Nom :	Qualification : Qualification :	
6- CONDUITE DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET PROMOTIONNELLES			
JURYS	Nom : Nom :	Qualification : Qualification :	

LE JURY TERMINAL

➤ COMPOSE DE DEUX CADRES TECHNIQUES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME :

Nom Prénom Signature

Nom Prénom Signature

➤ RÉUNI LE ___ / ___ / _____

DÉCERNE LE DIPLÔME :

ÉDUCATEUR FÉDÉRAL ESCRIME SPORTIVE
SPÉCIALITÉ :¹

À Madame, Monsieur :

N°																			
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Lettre : « A » pour animateur, « E » pour éducateur.

Chiffre : « 1 » pour masculin, « 2 » pour féminin.

Numéro de ligue.

Numéro du département d'exercice du candidat. Numéro d'année d'obtention : « 10 » pour 2010, « 11 » pour 2011, etc.

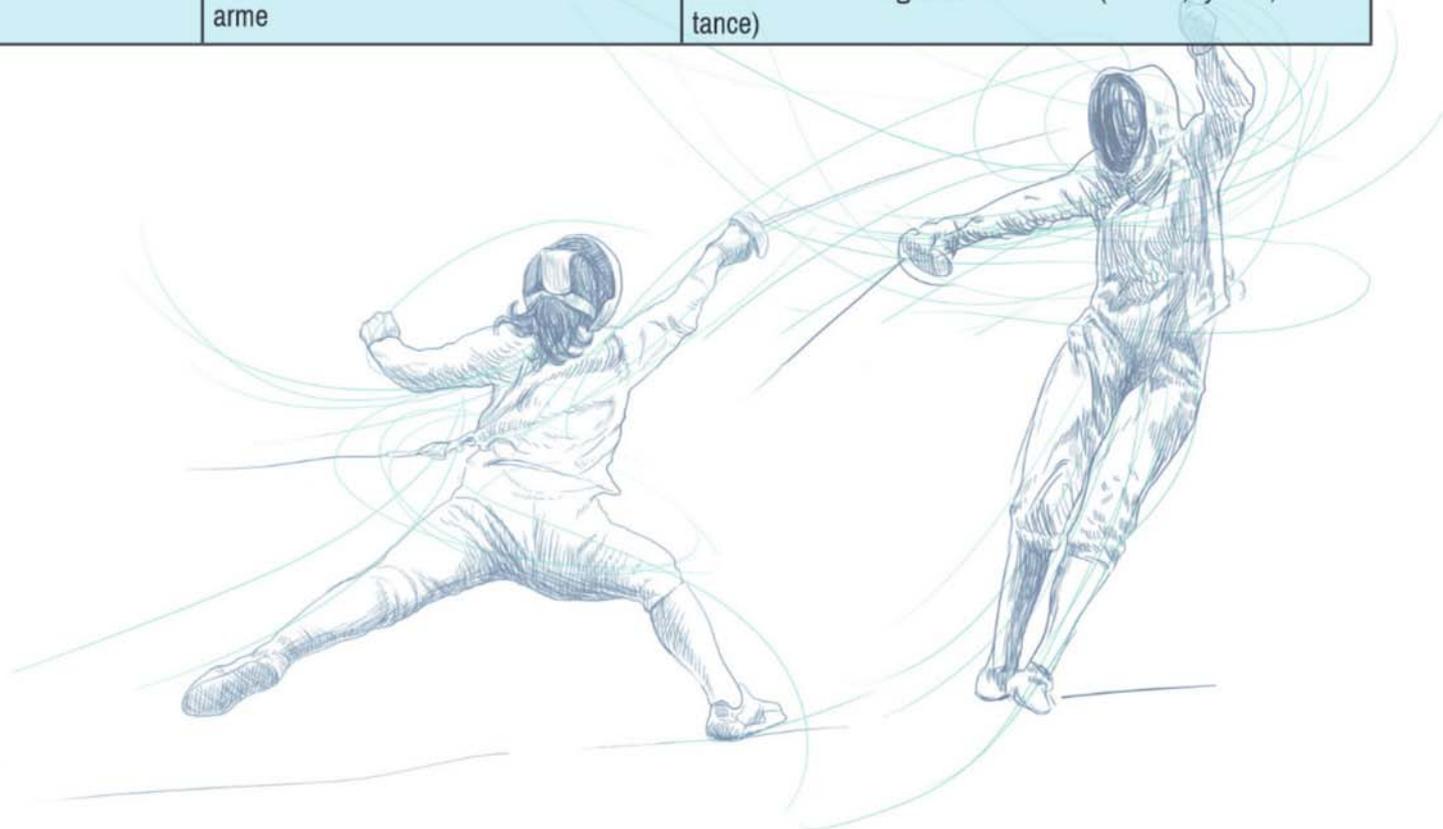
Numéro à 4 chiffres attribué par ligue du 1er admis au « X » reçu.

¹

Précisez : fleuret épée ou sabre

FICHES DE CERTIFICATION ANIMATEUR FÉDÉRAL

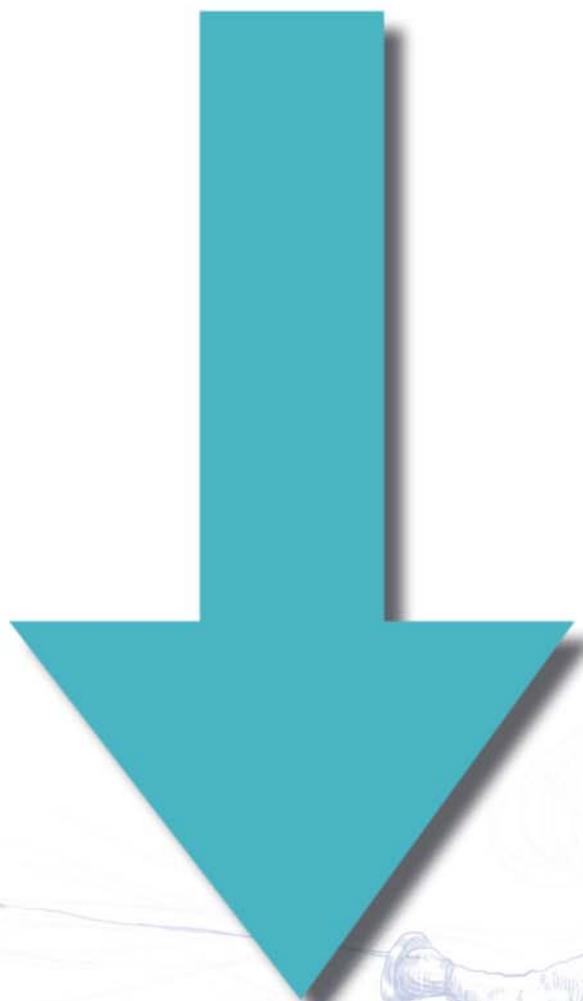
Module 1 : accueil et information des publics	Épreuve M1-A : ECRIT (QCM) la réglementation fédérale, et les connaissances fondamentales	Réglementation fédérale (QCM)
		Équipement, arme, piste, sécurité
	Épreuve M1-B : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE effectué par le président et le tuteur du candidat (contrôle continu et bilan à la fin de la formation)	Connaissance fondamentale (gestion de l'effort, caractéristiques particulières des publics)
		Attitude, comportement, ponctualité
Module 2 : Animation aux trois armes	Épreuve M2 : ANIMER UNE SÉANCE COLLECTIVE D'INITIATION, 6 élèves au minimum, 40 minutes, arme au choix, thème libre	Préparation du matériel adapté
		Gestion du groupe : échauffement,
		Animation en toute sécurité
		Prendre en main et imposer les règles de sécurité et les rites
Module 3 : formation des jeunes à une arme	Épreuve M3-A : QCM portant sur les connaissances théoriques et le règlement des épreuves de jeunes	Organiser et gérer une mise en train ludique (jeux et fondamentaux)
		Proposer et diriger un exercice effectué en coopération
	Épreuve M3 B : Réalisation de 5 duos imposés mettant en évidence les connaissances et la maîtrise technique à une arme	Proposer et organiser un exercice effectué en opposition
		Théorie (lexique et classification)
		Règlement FFE pour les épreuves de jeunes
		maîtriser techniquement les exercices (coordination, précision, placement)
	effectuer les échanges avec réalisme (vitesse, rythme, distance)	



FICHES DE CERTIFICATION ÉDUCATEUR FÉDÉRAL

Module 4 : PERFECTIONNEMENT À UNE ARME	Épreuve M4-A : Présentation d'une séance de pédagogie collective avec arme pour 6 élèves au minimum (préparation écrite, durée : 40 minutes)	Préparation écrite : présentation de la progression et des remédiations éventuelles
		Choix des exercices, et démarche qualitative (coopération et opposition, alternance des procédés, temps de travail)
		Incidence technico tactique
	Épreuve M 4 B : Présentation d'une leçon individuelle (durée 15 à 20 minutes) : Attaques simples ou composées à plusieurs distances sur des cibles variées, parades ripostes et contre-ripostes, attaques précédées d'action au fer, une action en seconde intention	Démarche pédagogique et comportement : observation, remarques, adaptation, psychologie
		Gestuelle du maître
		Choisir des exercices appropriés, des situations logiques et indiquer les progressions
		Faire preuve de réalisme (distance, cibles, vitesse, et adaptation)
	Épreuve M4-C : Analyse d'un assaut à partir de l'étude d'un document vidéo portant sur une épreuve de minimes ou cadets (durée 20	Afficher une démarche pédagogique et un comportement adapté : charisme, remarques et ajustements, adaptation au niveau de l'élève
		Démontrer une Méthodologie d'observation
Effectuer une analyse organisée et pertinente		
Module M 5 : IMPLICATION DANS LE FONCTIONNEMENT DU CLUB	Épreuve M5-A : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE : évaluation effectuée par le président de la structure et le tuteur du candidat (contrôle continu et bilan à la fin de la formation)	Proposer une démarche de remédiation
		Attitude, comportement, ponctualité
		Gestion du stock, entretien et réparation du matériel
	Épreuve M5-B : ECRIT (vie associative, réglementation fédérale) 1 heure	Participation aux organisations de manifestation (compétitions, réunions, fêtes du club, rencontres, forums ...)
		Connaissance de la vie associative, organisation du sport en France, rôles des différents membres des associations
		Connaissance de la réglementation fédérale, la détection, formules des épreuves nationales, mode de sélection pour les championnats de France, prévention et sécurité
Module 6 : conduire DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET PROMOTIONNELLES	Épreuve M6-A : Présentation d'un DOSSIER RELATANT UNE DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT (Objectifs, progression sur 6 séances, approche de l'arbitrage, bilan) durée 30 minutes (exposé 20 min, entretien 10min)	Qualité du document présenté (organisation, contenu, crédibilité)
		Démarche globale de programmation et d'évaluation
		Démarche de formation initiale à l'arbitrage
		Choix des objectifs en fonction des publics
	Épreuve M6-B : CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT D'ARBITRAGE : QCM. Les candidats, arbitres régionaux en formation, sont exemptés de cette épreuve	Règlement des épreuves (QCM), armes et équipement, conventions, fautes au terrain et sanctions, principales fautes de combat et sanctions

Cette pochette vous permet de glisser l'ensemble des fiches de certification de votre parcours de formation.





INSTITUT DE FORMATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME - IFFE
TOUR GALLIEN II - 36 avenue du GÉNÉRAL DE GAULLE - 93170 BAGNOLET